

LA TERMINOLOGIE DE LA MALADIE À CORONAVIRUS EN MOORÉ, LANGUE GUR PARLÉE AU BURKINA FASO¹

THE TERMINOLOGY OF CORONAVIRUS DISEASE IN MOORÉ, A GUR LANGUAGE SPOKEN IN BURKINA FASO

Issoufou François TIROGO

Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Burkina Faso

ftirogo@yahoo.com

Résumé : Depuis la fin de l'année 2019, l'actualité mondiale a été marquée par la maladie à coronavirus. Une maladie hautement contagieuse débutée en Chine dans la ville de Wuhan s'est répandue dans le monde dès le début de l'année 2020. Le Burkina Faso a officiellement enregistré ses premiers cas le 9 mars 2020. Pour limiter la propagation de cette maladie, les autorités du pays à travers le ministère de la santé, ont instauré des mesures barrières. Cela passe par des sensibilisations au moyen des médias traditionnels et des réseaux sociaux. Pour une communication de masse, les différents messages sont traduits dans les langues nationales. Ce qui engendre très souvent des néologismes et des emprunts. L'objet de cet article est de recenser les termes français liés à la COVID-19 et de chercher leurs équivalences en mooré. L'étude s'est consacrée également à l'analyse des procédés de créations lexicales des termes liés à la maladie à coronavirus en mooré. L'analyse a montré que la langue mooré possède des ressources morphologiques nécessaires pour l'élaboration d'un lexique spécialisé. Il s'agit des procédés tels que la dérivation, la composition et l'emprunt.

Mots-clés : terminologie, dérivation, composition, Covid-19, mooré.

Abstract : At the end of 2019, global news have been dominated by coronavirus disease. A highly contagious disease that took place in China in the city of Wuhan has spread around the world at the beginning of 2020. Burkina Faso officially recorded its first patients on March 9, 2020. In order to restrict the spread of this disease, Burkina Faso government, through the health ministry, have introduced barrier measures. This involves raising awareness through classic media and social networks. For mass communication, the various messages are translated into native languages. This very often leads to neologisms and borrowing expressions. The purpose of this article is to identify the French terms related to COVID-19 and look for their equivalences in Mooré. The study also focused on the analysis of lexical creation processes for expressions related to coronavirus disease in Mooré. The analysis showed that the Mooré language owns morphological resources that are necessary to develop a specialized lexicon. These are methods such as derivation, composition and borrowing.

Keywords: terminology, derivation, composition, COVID-19, Mooré.

¹ Cet article est le résultat de travaux de recherche menés dans le cadre du Pôle d'excellence " Africa Multiple " à l'Université de Bayreuth, financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG, Fondation allemande pour la Recherche), en droite ligne de la stratégie allemande pour l'excellence – EXC 2052/1- 390713894

Introduction

La présente étude traite de la terminologie de la maladie à coronavirus en mooré. Le mooré est une langue de type gur (G. Manessy, 1975) parlée par les moose. Il comporte plusieurs variantes. Selon G. Kédérébéogo (1983, p.9), la langue mooré comprend cinq dialectes : le yaadre du Centre-Nord-Ouest, le taolende du Centre-Ouest, le parler du Centre, le parler du Centre-Nord et le saremdé du Centre-Est. La présente étude porte sur le parler du Centre, le parler de Ouagadougou.

S'il y a un phénomène qui a marqué l'actualité mondiale au cours de l'année 2020 avec de nombreuses victimes dans plusieurs pays, c'est bien la maladie à coronavirus. Une pandémie qui a bouleversé les activités socioéconomiques des pays, et même ceux dits des grandes puissances au regard des mesures barrières édictées par ces États afin de limiter la propagation de cette maladie. Des cas ayant été enregistrés également au Burkina Faso, les autorités ont adopté des stratégies de communication pour venir à bout de la propagation du virus. Les différents messages en français sont traduits dans certaines langues nationales du pays dont le mooré. Puisqu'en situation de communication, tout locuteur use de son génie pour transmettre ses connaissances pour satisfaire ses besoins. Cet état de fait se justifie par le fait que, dans une grande mesure, la langue n'est qu'une manifestation du langage, une faculté qui permet à l'homme de créer, d'innover. Ainsi, lorsqu'on veut enseigner certaines langues nationales en Afrique, lorsqu'on veut que celles-ci deviennent des moyens de communication efficaces, ou « lorsqu'on veut faire d'elles de véritables véhicules de savoirs et de connaissances scientifiques, on peut être amené à aménager et à enrichir leur lexique, de façon à les rendre aptes à transmettre toutes les idées et tous les savoirs qu'on voudrait qu'elles véhiculent. ». (A. Hien, 2010, p. 336).

Toutefois, le mooré, à l'instar de toutes les langues du monde, fait face à la difficulté d'exprimer et de désigner des concepts et des notions existantes mais pas acquises au niveau culturel. En rapport avec la maladie à coronavirus, on pourrait citer entre autres des notions comme celles de « virus », « bactérie », « épidémie », « cas confirmé », « pandémie », « mise en quarantaine » et de « confinement ». Cette difficulté nous conduit à répondre aux préoccupations suivantes :

- quels sont les différents procédés dont use la langue mooré pour son enrichissement terminologique ?
- quel constituant représente pour les mots construits la tête du mot ?

Pour mener à bien cette recherche, les hypothèses suivantes ont été émises :

- la langue mooré comporte des ressources morphologiques nécessaires pour la création d'un lexique spécialisé ;
- de manière endogène, selon Brousseau (1989), les mots construits sont endocentriques. La tête entretient avec le mot une relation d'hyponymie.

L'objectif poursuivi dans cette étude est de recenser les termes français liés à la COVID-19 et de chercher leurs équivalences en mooré afin de procéder à leur analyse linguistique. Pour ce faire, l'analyse s'articule en deux points : la (i) présentation des données et (ii) l'analyse des données. Mais avant, il semble nécessaire de rappeler les principes

théoriques et la démarche méthodologique que nous avons adoptée pour conduire cette étude.

0.1. Cadre théorique

La présente étude s'inscrit dans le cadre général de la terminologie. La terminologie est l'ensemble des termes qui sont spécifiques à une science, une technique ou à un domaine particulier. La terminologie joue un grand rôle dans l'enrichissement lexical si bien que « (...) pour une chose qui fait son apparition dans une communauté donnée et qu'il n'existe pas de dénomination pour désigner la chose en question, les créations terminologiques se révèlent être un moyen efficace pour résoudre l'équation. ». (A. Diallo, 2018, p. 40). Comme approche de la terminologie, nous avons opté pour l'approche culturelle de la terminologie, la terminologie culturelle mise en place par M. Diki-Kidiri (2007). C'est une démarche qui préconise la prise en compte des différences culturelles pouvant exister entre les termes multilingues lors du transfert des connaissances et des technologies. Selon M. Diki-Kidiri (2007, p. 14),

« Elle [la terminologie culturelle] a pour objectif principal l'appropriation de nouveaux savoirs et savoir-faire qui arrivent dans une société donnée. Elle permet à cette société de trouver le mot juste pour exprimer chaque concept nouveau en puisant ses ressources linguistiques dans sa propre culture et selon sa propre perception du réel. ».

Pour M. Ouattara (2020), la terminologie culturelle est une démarche endogène puisqu'elle privilégie la valorisation des savoirs et savoir-faire locaux au détriment de l'importation.

Le présent travail ne se contente pas de chercher les équivalences des termes liés à la COVID-19 en mooré ; il s'intéresse également à la structure morphologique de ces termes en mooré. A cet effet nous nous sommes inscrit dans la terminologie descriptive et non prescriptive. Pour ce faire dans la description des termes nous avons eu recours à la grammaire générative élaborée par N. Chomsky (1957). Le modèle adopté ici s'inspire des travaux d'A-M. Brousseau (1989). Dans cette approche de la grammaire générative, le module morphologique soutient que les mots complexes sont des structures compactes construites autour d'une tête. La tête est l'élément central, l'élément sur lequel porte l'information sémantique du mot complexe.

0.2. Démarche méthodologique

Cette étude se donne pour tâche d'analyser les termes relatifs à la COVID-19 en mooré. Selon Rey, le terme se définit en terminologie comme étant un « signe » dans sa fonction de « nom » et « d'indicateur de notion » ou « concept » (Rey cité par A. R. Yoffo et O. D-L. Késsié 2017, p. 127). Pour collecter les données, un questionnaire a été élaboré. Ce questionnaire s'est inspiré dans un premier temps du « Lexique sur la pandémie de COVID- 19 » publié par le Bureau de la traduction du gouvernement du Canada et plus précisément la version du 23 avril 2020. Les termes de ce lexique appartiennent aux domaines de la médecine, de la sociologie et de la politique. Dans un second temps, les

messages de sensibilisations diffusés dans les médias burkinabè ont été réécoutés et transcrits afin d'extraire les termes liés à la maladie à coronavirus. Les différents types de messages et les résumés de leurs contenus sont rangés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°1 : Les messages relatifs à la COVID-19 diffusés dans les médias burkinabè

N°	Titre	Contenu	Durée
01	La présence de la COVID-19 au Burkina	Ce spot donne l'information sur l'existence de la maladie au Burkina Faso comme dans les autres pays et qui a tué des milliers de personnes. Le message met l'accent sur les modes de transmission et les précautions à prendre.	99 secondes (1 mn 39 s)
02	Coronavirus (Titre d'une chanson)	Ce message est une chanson en mooré de l'artiste musicien burkinabè Issouf Compaoré. Dans cette chanson, l'artiste demande aux Burkinabè d'adopter les mesures d'hygiène qu'il relate à travers son message afin de limiter la propagation de la maladie.	3 min 52 s (232 secondes)
03	Avoir été en contact avec un cas positif	Le message véhiculé dans ce spot repose essentiellement sur les mesures à adopter lorsqu'on a été en contact avec un cas testé positif de la COVID-19.	3 min 10 s (190 secondes)
04	Spot RRI	Ce spot de l'ONG Radios Rurales Internationales appelle les agriculteurs à respecter la distanciation d'un mètre dans leurs fermes. Cependant le message remet en cause les fausses rumeurs selon lesquelles la volaille et certains animaux peuvent infecter les humains avec la COVID-19.	2 min 15 s (125 secondes)

À partir de ces messages, les termes ont été extraits afin de chercher leurs équivalences en langue mooré. Le questionnaire a été constitué après l'extraction des termes. Ces termes ont été soumis aux praticiens de la santé tels que les épidémiologistes, les naturothérapeutes, les tradipraticiens, et les journalistes bilingues français-mooré. C'est à l'issue de ces enquêtes qu'un corpus comportant trois-cents (300) termes a été constitué afin de procéder à l'analyse.

1. Présentation des faits

Les données issues des enquêtes sont regroupées par sous-domaines dans l'analyse terminologique. Les termes sont présentés par sous-thèmes. Les mots vedettes sont notés en transcription orthographique mooré. Étant entendu qu'en mooré deux homophones

1.3. Les termes relatifs à la prévention de la maladie, aux conséquences et au traitement

(03)

- | | | |
|----|--------------------------|-----------------------------|
| a. | yò-límdi | « cache-nez » |
| b. | mànesém sèn gidg báagã | « geste barrière » |
| c. | kòglg mànesém | « mesure barrière » |
| d. | lògtór-yiri | « dispensaire » |
| e. | mèng tíbsgó | « automédication » |
| f. | pèmsem níngri | « assistance respiratoire » |
| g. | mèng bákré | « auto-isolement » |
| h. | sák neb bākri ne a taaba | « mise en quarantaine » |
| i. | bãadá | « malade, cas » |
| j. | lògtór fúugù | « blouse » |
| k. | álkollè | « alcool » |
| l. | mèng zákè pàgbó | « confinement » |
| m. | kúum | « décès » |
| n. | yíngã sodaasè | « défenses immunitaires » |
| o. | tùm sèn kvvd bãasa biisí | « désinfectant » |
| p. | nús pegsgó | « lavage des mains » |
| q. | nús pegsg zĩigá | « lave-main » |

2. Analyse des données

Dans cette section sont analysés les procédés d'enrichissement lexical en rapport avec la maladie à coronavirus en mooré. Du point de vue typologique, sur 300 items, des termes simples sont relevés, c'est-à-dire des mots morphologiquement simples, des mots présentant une morphologie insécable. Ces termes ne sont pas décomposables en sous-termes. Dans le corpus, seulement 7% des termes sont simples. Par voie de conséquence, 88% ont une structure complexe, ces termes sont construits ; et seulement 5% des termes relèvent de l'emprunt. La structure des mots simples² sont présentés dans le tableau ci-après :

² Pour rendre compte des structures syllabiques des termes simples, nous avons adopté pour ce cas précis pour la transcription phonétique.

Tableau n°2 : Les structures syllabiques des mots simples

Structure syllabique	Termes	Traductions
CV.CV	bá:ga	maladie
	bà:dá	malade
CVVCV	tím	produit
	kú:m	mort
CVV.CV	mǰ:ǰò	rhume
	vè:se	analyser
CCVCCV	swábdà	agonisant
CVVCV	tó:go	douleurs
CV.CV	nédà	personne

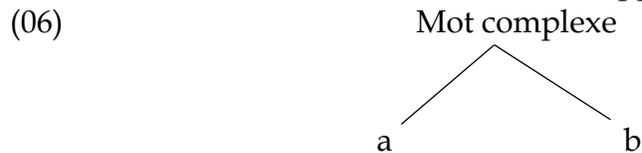
2.1. Les mots construits

La construction des termes complexes est motivée par un critère extralinguistique et sémantique. À l’opposé des mots simples comme l’ont rappelé A. R. Yoffo et O.D-L. Késsié (2017), les mots construits ne sont pas arbitraires. C’est à ce titre que A.M. Brousseau soutient que :

« Les mots complexes n'acquièrent pas leurs propriétés de la simple concaténation ou de l'addition de leurs constituants : ils ont une structure interne. Et dans cette structure, même si chaque constituant est porteur d'information syntaxique et/ou sémantique, il est généralement un constituant qui porte l'essentiel de cette information syntaxique et sémantique. Ce constituant est la tête du mot ; l'autre constituant en est la base (dans les dérivés) ou le modifieur (dans les composés). ». (A-M. Brousseau, 1989, p. 12).

Les mots complexes sont donc organisés autour d’un élément central qui en est la tête. Les propriétés syntaxiques et sémantiques d’un mot complexe dépendent essentiellement de sa tête morphologique. C’est la tête qui permet de déterminer alors la catégorie syntaxique d’un mot formé par des constituants de catégories différentes. En plus des traits catégoriels, la tête détermine les traits diacritiques d’un mot, comme le genre et le nombre. (A-M. Brousseau, 1989, p.13).

À la suite donc de Brousseau (1989) et de Yoffo et Késsié (2017), entre autres, il est admis que les mots complexes présentent une structure arborescente à branchement binaire : l’élément tête et l’élément non tête encore appelé le complément ou le modifieur.



Dans la littérature, les définitions de tête disponibles en morphologie (DiSciullo & Williams (1987), Lieber (1981), Selkirk (1982), Williams (1981)) sont toutes, en totalité ou en partie, positionnelles. Pour Williams (1981) rapporté par A-M. Brousseau (1989, p.15), la tête d’un mot est le constituant le plus à droite de ce mot.

Ayant découvert des composés avec des têtes situées à gauche en français, Brousseau argue que la définition dite positionnelle ne permet pas d'analyser tous les mots complexes. Elle propose donc une autre définition de la tête morphologique. Une définition non pas positionnelle mais intrinsèque. « *En morphologie, la tête d'un mot complexe est le constituant dont le mot est un hyponyme.* ». (A-M. Brousseau, 1989, p. 17).

L'hyponymie est une relation d'inclusion. Dans cette relation, l'intention d'un mot X est incluse dans ses hyponymes Y, Z, W, plus spécifiques. L'intention d'un mot comme meuble est toute propriété, tout critère qu'un locuteur connaissant le mot meuble utilise pour déterminer si on peut référer à tel ou tel objet comme à un meuble (table, bureau, vaisselier). Dans ce cas, les mots table, bureau et vaisselier sont des hyponymes du mot meuble. La relation d'inclusion qu'est l'hyponymie peut également se définir en termes d'extension. Ce qui laisse entendre que l'extension d'une expression X est l'ensemble de choses auquel est identifié X et qui est vrai de X. Autrement dit, « le mot Z est un hyponyme de X si l'ensemble des objets, individus ou concepts auxquels réfère Z est un sous-ensemble des objets, individus ou concepts auxquels réfère X. ». (A-M. Brousseau, op.cit. p.18). À la suite de Yoffo et Késsié (2017), la structure interne des mots complexes relatifs à la terminologie de la maladie à coronavirus en mooré est étudiée sur la base de cette organisation.

2.1.1. Les dérivés

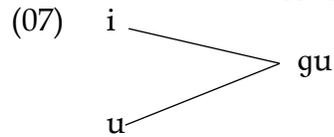
Dans le corpus des termes issus du procédé de création lexicale par dérivation ont été relevés. La dérivation est une opération par laquelle une unité linguistique s'adjoit à un lexème pour former une nouvelle base dite dérivée. L'élément qui s'associe au lexème est appelé affixe. Les affixes dérivés jouent le rôle de constituants ou de constructeurs de sens du mot dérivé. (Yoffo et Késsié, 2017, p. 129). Ainsi, le suffixe -eur dans coureur a le trait sémantique [+ animé] de celui qui court, et -ier dans goyavier correspond sémantiquement à une sorte d'arbre [tronc, branche, feuille] qui produit des goyaves. Les traits catégoriels et sémantiques du dérivé sont donc déterminés par ces affixes dérivationnels encore appelés dérivatèmes. Les affixes dérivationnels font office de tête lexicale ou catégorisatrice. Et conformément au modèle d'analyse de Brousseau (1989), les affixes qui sont des têtes morphologiques sont ainsi les seuls affixes qui changent la catégorie du mot. Quatre (04) sortes de dérivatèmes ont été relevés dans notre champ d'étude. Il s'agit des dérivatifs -gó/-gú, -ré/-rí; -bó/-bu et - d.

- Les dérivatèmes -gó /-gú

Les suffixes -go/-gu s'adjoignent à un radical verbal pour former un nom qui traduit un fait, une action ou le résultat d'une action. Ces dérivatèmes ont les traits sémantiques [+action, + résultat, + dynamique]. La base verbale est toujours un verbe d'action. En rapport avec la COVID-19, ces dérivatifs sont productifs pour former des noms exprimant les signes et les gestes barrières ou les comportements à adopter pour limiter la propagation du virus. Ces suffixes se présentent sous forme d'allomorphes [+/ - Haut ; +/ - ATR] dont le choix est commandé par la voyelle du radical. D'après les principes de

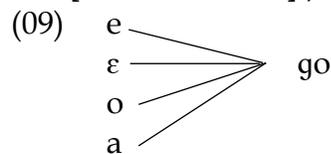
l'harmonie vocalique la voyelle du suffixe se réalise selon les traits de hauteur et d' « ATRité ».

Lorsque la voyelle finale du radical est [+ Haut ; + ATR], c'est-à-dire les voyelles /i, u/, le suffixe se réalise [gu].



(08)	tisimi	" éternuer "	→	tisingú	" éternuement "
	kíbli	" prévenir "	→	kíbligú	" prévention "

Le suffixe se réalise [gó] dans les autres contextes. La dernière voyelle du radical peut être soit [+ Haut; - ATR] / ɪ, ʊ/, soit [- Haut; +/- ATR] c'est-à-dire les voyelles / e, ε, o, a/.



(10)	a- tǐbse	« traiter »	→	tǐbsgó	« traitement »
	b- vèese	« analyser »	→	vèesgó	« test, analyse, examen »
	c- kàgse	« cracher »	→	kàsgó	« action de cracher »
	d- kògle	« protéger »	→	kòlgó	« protection »
	e- pékè	« laver »	→	pésgó	« lavage (des mains)»
	e- kòse	« tousser »	→	kòsgó	« toux »

- Les dérivatèmes - ré/ - rí

Ces dérivatèmes s'adjoignent à une base verbale pour former un nom qui exprime le résultat d'un fait ou d'une action. La base verbale est également un verbe d'action. Dans l'approche de la maladie à coronavirus, ces dérivatifs sont productifs pour former des termes exprimant quelques gestes barrières à adopter pour circonscrire la propagation de la maladie. Ces dérivatifs ont les traits sémantiques [- animé ; + abstrait ; + fait]. Ces dérivatèmes s'expriment aussi sous forme d'allomorphes dont le domaine d'harmonie est commandé par le timbre de la dernière voyelle de la base verbale. En effet le suffixe se réalise ré ou ri selon que la dernière voyelle de la base verbale est /e/ ou /i/, qui sont des voyelles labiales. Lorsque la dernière voyelle de la base verbale est de type [+ Haut; - ATR], le suffixe se réalise [rí]; il se réalise [ré] lorsque la dernière voyelle de la base verbale comporte les traits [- Haut; -ATR]. Il s'agit donc d'une harmonie de timbre vocalique. La voyelle du suffixe dérivatif copie le timbre de celui de la dernière voyelle de la base verbale.

(11)	a- píuugi	« se propager »	→	píuugrí	« propagation »
	b- mòke	« embrasser »	→	mòkré	« un baiser »
	c- lóngé	« contaminer »	→	lóngré	«contagion, contamination »
	d- kàgse	« cracher »	→	kàgsré	« un crachat »

e- pàke « ouvrir » → pàkré « déconfinement »

- Les dérivatèmes -bó/-bú

Les dérivatifs -bó/-bú s'associent à une base verbale pour former un nom qui exprime également une action ou le résultat d'une action. Ces dérivatèmes sont peu productifs dans notre champ d'étude. Ils se réalisent sous formes d'allomorphes. Lorsque la base verbale contient la voyelle fermée /u/ le dérivatif se réalise [bu] ; il se réalise [bo] dans les autres contextes.

- (12) a- pàge « fermer » → págbo « fermeture »
 b- gùmi « se rassembler » → gùmbu « attroupement »
 c- tũ « suivre, respecter » → tũubu « respect (des mesures barrières) »

- Le dérivatème -d

Dans le corpus nous avons relevé la présence du dérivatif -d. Il s'adjoint à une base verbale pour former un nom qui exprime celui ou ce qui fait l'action exprimée par le verbe. Ce dérivatif comporte le trait [+ agent]. Par exemple un chercheur est celui qui cherche, de même un respirateur est un appareil qui permet de respirer. Ce dérivatif est peu productif dans notre champ d'étude.

- (13) a- námsè « souffrir » → námsdá « souffrant »
 b- vùvsè « respirer » → vùvsdga « respirateur »
 c- vèese « chercher » → vèesdá « chercheur »

2.1.2. Les composés

Le mot composé est défini comme un mot complexe, formé de deux mots (ou plus). (Brousseau, 1989, p. 11). Comme critère principal pour identifier les composés, nous avons retenu le figement, la position des constituants du composé n'est pas interchangeable, les constituants ne peuvent pas être déplacés comme le montrent les exemples ci-dessous :

- (14) a. lògtór-fuugù « blouse » / * fuugu-logtore
 //infirmier-habit//
 b. báag-bilá « germe » / * bila-bāaga
 //maladie-idée de germe//

Un autre critère qui a été retenu, comme l'ont rappelé Yoffo et Késsié (2017 : p. 131), est la compacité sémantique : le mot composé renvoie à une seule réalité.

Le constituant tête du composé est toujours un nom. Le modifieur, le constituant non-tête peut être un nom, un verbe ou un adjectif. Dans notre champ d'étude, la définition positionnelle de la tête morphologique n'est pas applicable au mooré. D'après la définition intrinsèque de tête morphologique préconisée par Brousseau (1989), nous avons relevé des composés (i) sénestrocéphales et des composés (ii) dextrocéphales. En plus de la position occupée par la tête morphologique dans le composé, d'autres termes à structures complexes dont le complément semble être un syntagme déterminatif ont été relevés dans notre champ d'étude. Ces termes sont dits (iii) syntagmes lexicalisés.

(i) Les composés sénestrocéphales

Les composés sénestrocéphales sont des mots complexes dont le constituant tête est à gauche. Dans les exemples ci-dessous, le constituant tête est transcrit en gras.

- (15) a- kòsgó « toux » + kóεengà « sec » → **kòs**-kóεengà « toux sèche »
 b- báaga « maladie » + lónge « contaminer » → **bà**-lóngdém « maladie contagieuse »
 c- báaga « maladie » + píuugi « se propager » → **bà**-píuugdém « épidémie »

(ii) Les composés dextrocéphales

Un mot composé est dit dextrocéphale lorsque sa tête est à droite. Ces formes de composés sont assez récurrentes dans la terminologie de la maladie à coronavirus.

- (16) a- yòore « nez » + línga « couvercle » → yò-**límdi** « cache-nez »
 b - síndi « Chine » + méoogo « rhume » → sínd **meogò** « COVID-19 »
 c - véesgo « analyse » + ròogó « maison » → véesg **róogó** « laboratoire »
 d - lògtóre « infirmier » + yírì « maison » → lògtór **yírì** « dispensaire »

En rapport avec la définition intrinsèque de la tête morphologique chez Brousseau (1989), la relation d'hyponymie est bien présente dans les composés en mooré. L'exemple (16) (d) illustre ces propos. *yírì* « maison » est la tête du composé *lògtór yírì* « dispensaire » et le constituant *lògtóre* « infirmier » en est le complément ou le modifieur. De ce fait, *lògtór-yírì* « dispensaire » est une sorte de *yírì* « maison » selon la vision globale du moaaga et par extension du mooréphone. Par voie de conséquence, le terme complexe *lògtór-yírì* « dispensaire » est un hyponyme de *yírì* « maison ». L'intention de *yírì* « maison » est incluse dans celle de *lògtór-yírì* « dispensaire » son hyponyme.

(iii) Les syntagmes lexicalisés

Les termes lexicalisés ont une structure analysable comme un syntagme en syntaxe. Cependant le critère qui nous a permis de retenir ces structures comme des termes lexicalisés est celui de la compacité sémantique. La somme des différents constituants réfère à un seul signifié, renvoie à une seule réalité. Il y a donc une unicité sémantico-référentielle.

- (17) a- mèng **pagb** zákē « confinement »
 //moi-même/fermer/maison//
 b-nús pegsgó « lavage des mains » + zǐiga « endroit » nús pegsg **zǐigá** « lave-main »
 //mains/lavage//
 c- dúni fāa « monde entier » + báaga « maladie » → dúni fāa **bàagá** « pandémie »
 //monde/tout//
 d- mèngá « moi -même » + tǐbsgó « traitement » → mèng **tǐbsgó** « auto médication »
 e- mèngá « moi-même » + bákré « mise à l'écart » → mèng **bákré** « auto-isolement »
 g- bà-píuugdém « épidémie » + logtore « infirmier » →
 //maladie-propagation// bà-píuugdém **lògtóre** « épidémiologiste »

2.2. Les emprunts

Pour enrichir son stock lexical en rapport avec la maladie à coronavirus, le locuteur moaaga a recours à l'emprunt. L'emprunt est un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Des emprunts relevés dans notre champ d'étude ont pour langues sources l'arabe, l'anglais et le français. Ces emprunts sont de type intégral adapté. L'emprunt intégral adapté est un mot issu de l'importation d'une forme étrangère s'accompagnant d'une modification. De façon générale, le mot subit une adaptation d'ordre phonétique et phonologique.

Tableau n°3 : Tableau des emprunts

Langue source	Mot d'origine	Mot moaaga
Arabe	al afia	làafu « santé »
Anglais	lorry	lórè « camion »
	doctor	lògtòrè « infirmier, médecin »
	virus	vírìsì « virus »
Français	Ministère	mínistèerè
	boutique	bìtqá
	ambulance	ãmbilãasè

Considérons en (18) l'adaptation phonétique et phonologique du mot « virus ». Le mot « virus » en français est d'abord un emprunt à l'anglais « virus » ['vaɪəɾəs] ; le moaaga l'a emprunté au français.

(16) virus [viRys] → [vírìsì]

$$\begin{array}{ccc}
 & & \text{H H B} \\
 & & | | | \\
 \text{CVCVC} & \longrightarrow & \text{CVCVCV} \\
 \downarrow \downarrow \downarrow \downarrow & & \downarrow \downarrow \downarrow \downarrow \\
 \text{v i R y s} & & \text{v i r i s i}
 \end{array}$$

Les critères suivants permettent de justifier l'adaptation de ce mot : d'abord, au niveau syllabique, il y a apparition d'une position vocalique finale ; cela est due au fait que le mooré est une langue à syllabe ouverte. Ensuite, au niveau segmental, le mooré ne comportant pas la vibrante roulée uvulaire [R], elle est remplacée par sa correspondante alvéolaire [r] ; de même la voyelle fermée antérieure arrondie [y] est remplacée par sa correspondante non arrondie [i]. Enfin, la présence d'un niveau supra-segmental pour héberger les tons de la langue.

Conclusion

Le mooré, à l'instar de toutes les langues du monde, a la capacité d'être enrichi afin de pouvoir transmettre des idées, des nouvelles connaissances, même celles qui ne sont pas acquises au niveau culturel. Cet enrichissement lexical s'opère, d'une manière générale, au moyen des néologismes. Ces néologismes s'adaptent, bien sûr, à la structure de la langue (A. P. Andrédou, 2017). Face à une question de santé publique liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), cette étude a montré que la langue mooré possède des ressources morphologiques nécessaires pour l'élaboration d'un lexique spécialisé. Il s'agit des procédés tels que la dérivation, la composition et l'emprunt. Ce qui corrobore notre première hypothèse. Dans notre champ d'étude, les mots construits sont endocentriques. Les mots complexes rencontrés comportent chacun une tête morphologique. La tête entretient avec le mot complexe une relation d'hyponymie. Ce qui confirme ainsi la seconde hypothèse de cette étude. En dérivation, le radical est toujours un verbe. Les dérivatifs sont exclusivement des suffixes. Ils catégorisent les noms selon les traits [+/- abstrait ; +/- agent ; +/- résultat ; +/- action ; +/- fait ; +/- animé]. Ainsi, les dérivatifs -go/-gu et -bo/-bu servent à former des noms ayant les traits [+ action ; + fait ; + résultat] ; -re/-ri forment des noms [-animé ; + abstrait ; + fait] ; -d sert à former des noms ayant le trait [+ agent]. Si la tête a une position fixe dans les dérivés – la tête est toujours à droite –, dans les composés par contre, elle n'a pas de position figée. Dans notre champ d'étude, certains composés ont leur tête à gauche tandis que dans d'autres composés la tête est à droite. De ce fait la définition positionnelle de la tête morphologique n'est pas applicable au mooré. La tête reçoit alors une définition intrinsèque comme l'a préconisée A-M. Brousseau (1989).

En dépit de certains vides dénominationnels relevés dans notre corpus, nous pensons que l'objectif de cette étude est atteint au regard des résultats obtenus. L'étude a permis de répertorier les termes relatifs à la maladie à coronavirus en mooré, de mener leur analyse morphologique et de déceler la vision globale du monde par le moaaga.

Références bibliographiques

- Andredou, A. P. 2017. « Terminologie des sciences médicales en agni sanwi, langue kwa de Côte d'Ivoire », *Revue des Sciences du Langage et de la Communication*, N°6, Tome II, Actes du 1^{er} colloque scientifique national du Laboratoire de description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire : « Le nom dans les langues naturelles », pp : 01-10.
- Brousseau, A. M. 1989. « Les noms composés en haïtien : pour une définition intrinsèque de tête morphologique », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n°2, pp : 11-39.

- Chomsky, N. 1957. *Syntactic structures*, La Haye : Mouton
- Diallo, A. 2018. *Terminologie français-fulfuldé des sciences de la vie et de la terre*. Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, Thèse de doctorat unique en linguistique. 445 p.
- Diki-Kidiri, M. 2017. « Eléments de terminologie culturelle ». In : *Rifal* n°26. pp.14-25.
- Hien, A. 2010. « Procédés d'enrichissement des langues africaines : cas de la néologie en julakan », *Analele universității "dunărea de jos" din galați fascicula xxiv anul iii, nr. 2 (4)*, pp : 335-346.
- Kédrebéogo, G. 1983. *Langues et groupes ethniques de Hautes Volta*, Abidjan, Ilot, ACCT (Atlas et Étude du conseil de l'entente).
- Manessy, G. 1975. *Les langues oti-volta : classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*, Paris, éd. Selaf.
- Ouattara, M. 2020. « La néologie terminologique : cas du domaine juridique en koulango. », *Akofena*, Revue scientifique des Sciences du langage, Lettres, Langues et Communication, Numéro spécial, n°2, « Diversité et plurilinguisme : enjeux, représentations et catégorisation » Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY, pp. 167-176.
- Yoffo, A. R. et Késsié Ouattara, D. L. 2017. « Analyse des procédés d'enrichissement du lexique mathématique et juridique en bété (parler de Soubré) », *Revue des Sciences du Langage et de la Communication*, N°6, Tome II, Actes du 1^{er} colloque scientifique national du Laboratoire de description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire : « Le nom dans les langues naturelles », pp : 126 - 133.